

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000492-096

DATE : Le 13 juin 2011

SOUS LA PRÉSENCE DE : L'HONORABLE CATHERINE MANDEVILLE, J.C.S.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
Requérante

et
JEAN ROUSSELET
Personne désignée

CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Intimée

JUGEMENT RECTIFICATIF

[1] **VU** le jugement prononcé le 6 juin 2011 en cette affaire;

[2] **VU** que des omissions se sont glissées dans l'énoncé de tous les procureurs

impliqués au présent dossier, à la fin dudit jugement;

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[3] **RECTIFIE** l'énoncé des procureurs impliqués dans le présent dossier apparaissant à la fin du jugement, afin que celui-ci se lise dorénavant comme suit :

Me David Bourgoin
BGA AVOCATS
Me Patrick Ouellette, avocat conseil
WOODS & ASS.
PROCURÉURS DES PARTIES DEMANDERESSES

Me Sylvain Lussier
Me Michel Bédit
Me Julien Ronger Musiol
OSLER HOSKIN HARCOURT
PROCURÉURS DE LA PARTIE DEFENDRESSE

et non tel qu'auparavant mentionné.

LE TOUT, sans frais.

Catherine Mandeville, j.c.s.

Catherine Mandeville, j.c.s.

500-08-000492-096

PAGE : 3

Me David Bourgoïn

BGA AVOCATS

Me Patrick Ouellette

WOODS & ASS.

Procureurs des parties requérantes

Me Sylvain Lussier

Me Michel Benoit

Me Julien Ranger Musiol

Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : Les 15 et 16 novembre 2011